## **NOTICE UTILISATION**

## UTILISATEUR

Notre site a pour but de mettre en relation des utilisateurs à la recherche d'un loisir ou une activité à faire avec des professionnels dans le domaine du loisir.

Arrivé sur la page d'accueil, l'utilisateur peux voir des activités aléatoires proposé dans un carrousel ainsi que des suggestions et les activités les moins cher du site à ce jours. Il peut s'il le souhaite rechercher une activité en fonction de sa localisation ou réaliser une cherche en fonction du domaine ou de la catégorie de l'activité pour gagner du temps.

L'utilisateur peut s'il le souhaite se connecter s'il possède un compte où créer un compte s'il n'en a pas. Il doit renseigner son adresse électronique et un mot de passe pour s'inscrire. Par manque de temps, l'utilisateur n'a pas la capacité de mettre une note ou un commentaire à une activité mais à terme nous aimerions en faire une des fonctionnalités principales de notre site.

Une fois connecté, notre utilisateur à sensiblement les mêmes droits que quand il n'est pas connecté.

## **PROFESSIONNEL**

Le professionnel a le devoir de se créer un compte s'il souhaite proposer ses activités sur notre site.

Lors de l'inscription, il doit renseigner comme pour l'utilisateur lambda, une adresse électronique, un mot de passe mais également toutes les informations relatives à son entreprise comme le nom, la localisation, le numéro de téléphone, le pays ou encore le code postal.

Une fois authentifié, il peut s'il le souhaite accéder à son SuperGuideBoard qui comprend une page statique de son activité, une liste de ses activités, le moyen d'ajouter une activité et sa page profil qui dans de future amélioration sera visible par n'importe quel utilisateur.

Pour ajouter une activité il doit renseigner comme pour son entreprise toutes les informations relatives à l'activité ainsi que 5 photos.

Dans sa liste d'activité il peut soit en modifier une soit en supprimer.

Le professionnel à comme les autres utilisateurs accès au reste du site et peux voir les activités des autres professionnels.